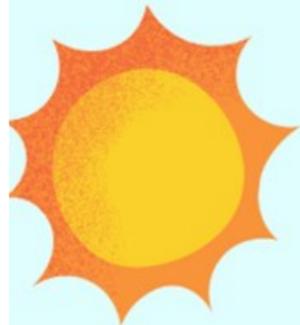


# MINI-CAMPS

sous toile de tente



## RUYNES EN MARGERIDE

16 AU 19  
JUILLET 2024

24 ENFANTS  
DE 7 À 12 ANS

TARIF  
JOURNÉE AVEC REPAS  
+ 10 EUROS PAR NUIT



RÉSERVATION UNIQUEMENT PAR TELEPHONE  
04 71 73 83 66

### PREPARE TON PACKTAGE



#### VETEMENTS

- 1 PYJAMA CHAUD
- 5 SLIPS OU CULOTTES
- 5 PAIRES DE CHAUSSETTES
- 4 TEE-SHIRTS
- 2 SWEATS
- 2 SHORTS
- 1 PANTALON
- 1 SURVÊTEMENT
- 1 OU 2 PAIRES DE CHAUSSURES SPORT/RANDO
- 1 MAILLOT DE BAIN
- 1 SERVIETTE DE PLAGE
- 1 BARRETTE OU 1 ÉLASTIQUE À CHEVEUX
- 1 VÊTEMENT CHAUD POUR LE SOIR
- 1 VÊTEMENT DE PLUIE
- 1 CASQUETTE
- 1 PAIRE DE TONGS OU CLAQUETTES POUR LA SORTIE DE LA DOUCHE
- 1 SAC POUR LE LINGE SALE

#### AFFAIRES DE TOILETTE

- 1 SERVIETTE DE BAIN
- 1 TROUSSE DE TOILETTE AVEC GEL DOUCHE, SHAMPOING, DENTIFRICE, BROSSÉ À DENTS, PEIGNE OU BROSSÉ À CHEVEUX, UN GANT DE TOILETTE...

#### POUR LE COUCHAGE ET LA NUIT

- 1 TAPIS DE SOL
- 1 SAC DE COUCHAGE
- 1 LAMPE FRONTALE

#### AUTRE MATÉRIEL

- 1 SAC À DOS POUR LES ACTIVITÉS
- 1 GOURDE
- LUNETTES DE SOLEIL
- 1 PAQUET DE MOUCHOIRS
- 1 DOUDOU SI BESOIN

# PROGRAMME



## MARDI 16 JUILLET

RENDEZ-VOUS À L'ALSH DE SAINT-FLOUR À 9H00  
(ACCUEIL À PARTIR DE 7H30)

MATIN : INSTALLATION DU CAMP / MISE EN PLACE DES  
RÈGLES ET JEUX DE CONNAISSANCES

APRÈS-MIDI : ACCROBRANCHE

VEILLÉE : SOIRÉE MUSICALE



## MERCREDI 17 JUILLET

JOURNÉE : RANDONNÉE + CRÉE TON HERBIER

SOIRÉE : CLUEDO

## JEUDI 18 JUILLET

MATIN : MINI-GOLF

APRÈS-MIDI : PISCINE

VEILLÉE : LOUP GAROU DES ANIMATEURS



## VENDREDI 19 JUILLET

MATIN : RANGEMENT DU CAMP

APRÈS-MIDI : ESCAPE GAME

RETOUR À L'ALSH DE SAINT-FLOUR À 18H.



# MINI CAMP - REGLEMENT

**ART. 1 : TOUT PARTICIPANT À CE SÉJOUR DOIT EN ACCEPTER LES RÈGLES QUI SONT DÉFINIES DANS LES ARTICLES CI APRÈS.**

**ART. 2 : CHAQUE MEMBRE DU GROUPE S'ENGAGE À RESPECTER LA TOTALITÉ DES AUTRES PARTICIPANTS : JEUNES COMME ANIMATEURS.**

**ART. 3 : VOUS ÊTES SOUS LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET DE CE FAIT VOUS DEVREZ RESPECTER L'ENSEMBLE DES CONSIGNES QUI SERONT MISES EN PLACE ENTRE LE GROUPE ET L'ÉQUIPE D'ANIMATION.**

**ART 4 : DANS LE CADRE DU MINI CAMP ET DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ, CHACUN CONTRIBUE À LA BONNE VIE DU GROUPE ET PARTAGE DE CE FAIT L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS QU'ELLES SOIENT DE LOISIRS OU DITES DE VIE DE CAMP (PRÉPARATION REPAS, NETTOYAGE, VAISSELLE, RANGEMENT, ...).**

**ART.5 : LE GROUPE S'ENGAGE ÉGALEMENT À RESPECTER L'ENSEMBLE DES HORAIRES QUI SERONT DÉFINIS EN DÉBUT DE CAMP : HEURES DÉPART/RETOUR DES ACTIVITÉS, TEMPS LIBRES, VEILLÉE, LEVER ...**

**ART.6 : LE GROUPE VEILLERA À L'ENSEMBLE DU MATÉRIEL ET DES INSTALLATIONS MISES À DISPOSITION POUR CE MINI CAMP : TOUTE DÉTÉRIORATION SERA NORMALEMENT SANCTIONNÉE PAR LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES RÉPARATIONS OU RENOUVELLEMENT DU MATÉRIEL.**

**ART. 7 : SI TOUT INCIDENT OU COMPORTEMENT INADAPTÉ VENAIT TROUBLER LA VIE DE CE MINI CAMP, L'ÉQUIPE D'ANIMATION SE DONNERAIT LE DROIT DE SANCTIONNER TOUT PARTICIPANT QUI N'AURAIT PAS RESPECTÉ LES CONSIGNES PRÉÉTABLIES. POUVANT ALLER JUSQU'À LA RECONDUITE DU OU DES PARTICIPANTS.**

**ART. 8 : SI LES 7 PREMIERS ARTICLES SONT RESPECTÉS ALORS CE SÉJOUR SE DÉROULERA DANS DE TRÈS BONNES CONDITIONS : D'ORGANISATION, D'AMBIANCE, ... À LA FOIS POUR LES PARTICIPANTS, L'ÉQUIPE D'ANIMATION ET LES AUTRES PERSONNES QUI « VIVRONT » AVEC OU AUTOUR DE NOUS.**

BON SÉJOUR À TOUS ...

